



Rapport

Date de la séance du CE : 13 mai 2020
Direction : Direction de l'instruction publique et de la culture
N° d'affaire : 2020.BKD.1376
Classification : Non classifié

Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO) : Rapport annuel 2018 avec comptes annuels 2018 et budget 2020 ; Rapport annuel 2018 de la Commission interparlementaire de contrôle de la HES-SO ; Prise de connaissance

Table des matières

1.	Synthèse	1
2.	Bases légales	2
3.	Description de l'affaire	2
4.	Synthèse du rapport 2018 de la HES-SO	2
5.	Statistiques 2018 de la HES-SO	3
6.	Synthèse du rapport 2018 de la Commission interparlementaire de contrôle (CIP) HES-SO	4
7.	Proposition	4

1. Synthèse

En 2018, la Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO) a été très active tant sur le plan institutionnel que dans ses missions d'enseignement et de recherche appliquée et développement. Elle a en effet réalisé lors de cette année un grand pas en direction de son accréditation institutionnelle (qu'elle a obtenue en 2019), label qualité indispensable imposé par la loi fédérale sur l'encouragement des hautes écoles et la coordination dans le domaine suisse des hautes écoles (LEHE), permettant à une institution de s'intituler « haute école universitaire », « haute école spécialisée » ou « haute école pédagogique ».

La formation à la HES-SO a été marquée par le lancement de deux nouveaux masters en collaboration avec d'autres institutions. En recherche appliquée et développement, de nombreux projets ont vu le jour, principalement dans des thématiques en lien direct ou indirect avec le domaine de la santé.

Par rapport à 2017, les statistiques indiquent un léger recul du nombre d'étudiantes et étudiants (-0,1 %), une première depuis 2012. Malgré cela, la HES-SO demeure la plus grande haute école spécialisée de Suisse. Parallèlement, les ressources financières ont progressé de manière marginale (+0,8 %), soit dans la ligne du plan financier et de développement pour les années 2017-2020.

En 2018, la Commission interparlementaire de contrôle (CIP) HES-SO s'est réunie à trois reprises dans le cadre de son mandat de haute surveillance de la HES-SO.

2. Bases légales

- Article 52, alinéa 1 de la loi du 4 juin 2013 sur le Grand Conseil (LGC ; RSB 151.21)
- Articles 7 et 10 de la Convention intercantonale du 26 mai 2011 sur la Haute Ecole Spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO ; RSB 439.32-1)

3. Description de l'affaire

La Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO) est la plus grande HES de Suisse avec plus de 20 000 étudiants. Elle fédère toutes les HES de Suisse romande, à savoir la HES-SO Genève, les hautes écoles spécialisées vaudoises, la HES-SO Valais-Wallis, la HES-SO Fribourg, la Haute Ecole Arc, les hautes écoles conventionnées¹ ainsi que le domaine HES-SO Master. Ses différentes filières d'étude et ses recherches se déclinent en six domaines qui sont « Design et Arts visuels », « Economie et Services », « Ingénierie et Architecture », « Musique et Arts de la scène », « Santé » et « Travail social ».

Comme de coutume, le rapport annuel 2018 de la HES-SO (annexe 1) est transmis au Grand Conseil en annexe au présent rapport synthétique de la Direction de l'instruction publique et de la culture. Le rapport annuel, qui n'existe qu'en français, est accompagné des comptes 2018 (annexes 2 à 4) et du budget 2020 (annexes 5 et 6).

Le rapport annuel est riche en informations, preuve s'il en faut que les différentes hautes écoles de la HES-SO ont été très actives en 2018. Face à cette masse d'informations, le chapitre suivant présente une sélection, nécessairement subjective, des événements considérés comme les plus marquants pour l'ensemble de l'institution et pour la région BEJUNE en particulier.

4. Synthèse du rapport 2018 de la HES-SO

L'année 2018 a été marquée pour la HES-SO par la procédure d'accréditation institutionnelle, obligatoire sous la loi fédérale sur l'encouragement des hautes écoles et la coordination dans le domaine suisse des hautes écoles (LEHE). Cette accréditation constitue un véritable « label qualité » pour la HES-SO, qui peut de cette manière prouver qu'elle respecte les standards de qualité attendus d'un établissement d'enseignement supérieur et qu'elle mérite son appellation de « haute école spécialisée ». Fin octobre 2018, à l'issue de leur visite à la HES-SO, le groupe d'experts de l'Agence suisse d'accréditation et d'assurance qualité a recommandé une accréditation sous conditions, ce qui est courant². L'expertise a notamment souligné la cohérence du système HES-SO qui respecte les identités propres des écoles membres tout en ayant créé une réalité institutionnelle commune.

Le développement dans le domaine de l'enseignement a été marqué par la création de deux nouveaux masters : le Master en Architecture d'intérieur à la Haute école d'art et de design de Genève, ainsi que le Master en développement territorial. Le premier cursus, premier du genre en Suisse, se justifie principalement par la complexification du métier : l'architecte d'intérieur doit aujourd'hui tenir compte de nouveaux aspects comme la durabilité, l'inclusion sociale ou la communication médiatique. Grâce au savoir pointu acquis dans cette formation, les détenteurs du master pourront également briguer des postes de

¹ Il s'agit de l'Ecole hôtelière de Lausanne, de la Haute école de viticulture et d'œnologie de Changins et de La Manufacture (Haute école des arts de la scène, Lausanne).

² Sur la base de cette recommandation, le Conseil suisse d'accréditation a accrédité la HES-SO le 22 mars 2019.

direction artistique ou se mettre à leur compte. Le cursus, fruit d'une collaboration avec le Joint Master en Architecture dont fait partie entre autre la Haute école spécialisée bernoise (BFH), a accueilli 12 étudiantes et étudiants en septembre 2019. Le second master lancé par la HES-SO, en collaboration avec l'Université de Genève, permettra à ses étudiantes et étudiants d'intégrer une nouvelle manière de penser l'urbanisme, le paysage et les territoires. La création de ces nouveaux masters répond à des besoins spécifiques du marché du travail et respecte la vocation première de la HES-SO, en tant que haute école spécialisée, de proposer des formations professionnalisantes de niveau bachelor. Les statistiques présentées plus bas montrent que la part d'étudiantes et étudiants en master demeure marginale, bien qu'en légère augmentation par rapport à 2017.

Parmi tous les projets de recherche appliquée et de développement conduits en 2018, beaucoup ont concerné directement ou indirectement le domaine des soins. Cette constatation s'inscrit dans le développement de la recherche dans le secteur de la santé visé par les HES. En voici quelques exemples :

- Les situations des patients en milieu hospitalier deviennent de plus en plus complexes et nécessitent une intervention de plusieurs corps de métiers : médecins, infirmières et infirmiers, physiothérapeutes, etc. ; afin d'améliorer la prise en charge de ces personnes, des chercheurs de la Haute Ecole de Santé Vaud travaillent à une meilleure efficacité des réunions réunissant simultanément ces différentes professions.
- La HES-SO Valais-Wallis gère un projet européen dont le but est de traiter les données médicales. Dans ce projet, dont le budget dépasse 5 millions de francs, il s'agit en particulier de concevoir des outils d'intelligence artificielle permettant d'analyser des millions d'images provenant de biopsies de cancers ou d'autres pathologies.
- Dans le canton de Vaud, l'Institut et Haute Ecole de la Santé La Source a mis à disposition de ses étudiantes et étudiants un dispositif unique en Suisse de réalité virtuelle leur permettant de renforcer leur habileté aux transfusions sanguines. Elle vise ainsi à réduire le risque d'erreurs lors de ces pratiques médicales.
- La complexification de la prise en charge de certains patients, combinée à la problématique de la pénurie de personnel de santé, conduit à une implication croissante des proches aidants. Un programme de recherche de La Source développe des solutions pour appréhender ce développement.
- Deux étudiants, dont une étudiante de la HE-Arc, ont mis au point un appareil qui aide les personnes à mobilité réduite à se relever de manière totalement autonome en cas de chute à domicile.

Dans les autres domaines, un projet franco-suisse auquel la HES-SO est associée et qui développe des outils de soutien pour les PME qui ambitionnent de pénétrer les marchés émergents asiatiques, illustre la coopération étroite avec les acteurs économiques.

Dans un contexte plus global, le Rectorat de la HES-SO a lancé fin 2018 le projet « Change HES-SO », qui a pour but de valoriser les projets de durabilité existants, de soutenir le développement de nouveaux projets et de constituer une communauté de pratique au sein de la HES-SO. A Genève par exemple, le projet « Créagir » réunit des étudiantes et étudiants qui inventent des solutions pour faire face aux défis de la transition écologique des villes.

5. Statistiques 2018 de la HES-SO

Les pages 60 à 69 et 81 à 83 du rapport annuel recensent les statistiques de la HES-SO portant sur 2018.

Voici quelques éléments marquants :

- En 2018, la HES-SO totalisait 20 781 étudiantes et étudiants (20 810 en 2017), dont 9 % à la HE-Arc, ce qui en fait la plus petite des cinq hautes écoles régionales de l'entité HES-SO.

- Près de 60 % des étudiantes et étudiants étaient inscrits dans les domaines d'étude « Economie et Services » ainsi que « Ingénierie et Architecture ».
- Par rapport à 2017, la proportion d'étudiantes et étudiants inscrits dans des filières de degré master a augmenté de 0,4 % ; en 2018, cette part s'établissait à 9,3 %, tandis que celle dévolue aux filières de degré bachelor atteignait 89,3 %, confirmant une nouvelle fois que la HES-SO est en phase avec sa mission d'établissement à vocation professionnalisante.
- En 2018, la HES-SO employait 17 039 personnes (3 953 équivalents plein temps), soit une hausse de 5,1 % par rapport à 2017.
- Ensemble, les 7 cantons partenaires de la HES-SO ont versé 373 399 414 francs (dont 49 932 125 francs par les cantons BEJUNE), un montant en hausse de 0,8 %.

6. Synthèse du rapport 2018³ de la Commission interparlementaire de contrôle (CIP) HES-SO

Lors de ses trois séances de 2018, la CIP HES-SO a notamment examiné les comptes 2017 et le budget 2019 de la haute école. Elle a également été informée de plusieurs sujets, dont notamment l'accréditation institutionnelle et la collaboration au sein des hautes écoles.

Le rapport de la CIP HES-SO constitue l'annexe 7.

7. Proposition

Le Grand Conseil prend connaissance du rapport 2018 de la HES-SO, des comptes annuels 2018 et du budget 2020, ainsi que du rapport 2018 de la Commission interparlementaire de contrôle de la HES-SO.

Pièces jointes

- Rapport annuel 2018 HES-SO (Annexe 1)
- Décision d'adoption / de bouclage des comptes 2018 par le comité gouvernemental (Annexe 2)
- Reporting HES-SO de bouclage annuel final 2018 (Annexe 3)
- Rapport de l'organe de contrôle sur les comptes annuels 2018 au comité gouvernemental (Annexe 4)
- Décision d'adoption du budget 2020 par le comité gouvernemental (Annexe 5)
- Reporting HES-SO pour le budget 2020 (Annexe 6)
- Rapport annuel 2018 de la Commission interparlementaire de contrôle (CIP) HES-SO (Annexe 7)

³ Afin d'instaurer une pratique commune aux rapports concernant la HES-SO et la HE-Arc, la Direction de l'instruction publique et de la culture a décidé de joindre le rapport CIP portant sur la même année que le rapport d'activité de la haute école. Cette pratique, qui diffère de celle des années précédentes, a également l'avantage de présenter le rapport 2018 de la HES-SO à la session d'été du Grand Conseil plutôt qu'à celle d'hiver comme les années précédentes.